Communiqué de presse

Berne, le 29 septembre 2025

Faible niveau de contamination en déoxynivalénol des céréales

**Swiss granum surveille, dans le cadre d’un monitoring en collaboration avec Agroscope et la HAFL, le risque de contamination des céréales en mycotoxines avant et après la récolte. La présence de déoxynivalénol dans les céréales de la récolte 2025 était moins fréquente que l’année dernière. Le niveau de contamination est faible.**

Le groupe de travail « Sécurité alimentaire » de swiss granum a tiré le bilan des monitorings pour le blé panifiable, l’orge et le triticale de cette année. Les résultats détaillés sont disponibles sur www.swissgranum.ch (rubrique Qualité de la récolte / Gestion du risque des mycotoxines).

Blé panifiable

L’année 2025 présente une faible contamination en déoxynivalénol (DON) pour le blé panifiable. Sur un total de 92 échantillons de blé panifiable analysés, 96% étaient exempts ou présentaient une contamination en DON inférieure à la limite de détection (DON <0.2 ppm respectivement mg/kg). Seuls 4 échantillons (4%) dépassaient la limite de détection, avec une teneur maximale de 0.59 mg DON/kg.

Pour les parcelles de blé d’automne qui étaient seulement en fleur début juin, les conditions météorologiques pluvieuses et changeantes lors de la floraison étaient propices aux infections *avec Fusarium graminearum*. Toutefois, les conditions sèches et chaudes qui ont suivi fin juin / début ont probablement freiné le développement ultérieur du champignon sur les épis et donc la formation de la mycotoxine DON.

Illustration 1 : Teneur en déoxynivalénol (mg DON/kg) des échantillons de blé panifiable 2007 à 2025



Les lignes horizontales dans le Boxplot correspondent à la médiane respective

() = nombre d’échantillons analysés. Source: swiss granum/HAFL

Orge et triticale

L’année 2025 présente également une contamination plutôt faible en DON pour l’orge et le triticale. Sur un total de 40 échantillons d’orge analysés, 67% présentaient une contamination en DON supérieure à la limite de détection. Le niveau de contamination était cependant globalement faible. 50% des échantillons présentaient une teneur en DON comprise entre 0.2 et 0.5 mg/kg, 12% une teneur entre 0.5 et 1 mg/kg. Seuls deux échantillons (5%) possédaient une teneur supérieure à 1 mg/kg avec une teneur maximale de 2.72 mg/kg.

Sur un total de 37 échantillons de triticale analysés, 52% présentaient une contamination en DON supérieure à la limite de détection. 46% des échantillons présentaient une teneur en DON comprise entre 0.2 et 0.5 mg/kg, 3% une teneur entre 0.5 et 1 mg/kg et 3% (un échantillon) étaient supérieurs à 1 mg/kg. La teneur maximale se situait à 2.37 mg/kg.

Pour des raisons de coûts, la zéaralénone (ZEN) n’a été analysée que sur les échantillons présentant une teneur en DON supérieure à 0.3 mg/kg. Pour l’orge et le triticale, seuls 17 respectivement 6 échantillons ont été analysés. La ZEN n’a été détectée que dans 6 échantillons et le niveau de contamination était faible.

Modification des teneurs maximales pour les mycotoxines de fusarioses et les alcaloïdes de l’ergot

L’Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) a modifié l’ordonnance sur les contaminants le 1er juillet (Ocont ; RS 817.022.15 ; <https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2017/156/fr>). Les teneurs maximales pour les mycotoxines (déoxynivalenol, zéaralénone, toxines T-2 et HT-2), l’ergot et les alcaloïdes de l’ergot ont été adaptées à celles de l’UE. Un délai transitoire d’une année, soit jusqu’au 30 juin 2026, vaut pour ces adaptations. Ces teneurs maximales plus basses ou redéfinies feront partie des conditions de prise en charge de swiss granum à partir de la récolte 2026 et doivent être respectées par les partenaires du marché.

Semis 2025

La problématique des mycotoxines concerne chaque producteur, qui peut réduire fortement le risque de contamination, variable d’une année à l’autre, à l’aide d’une rotation appropriée et d’un travail du sol adapté. Concernant l’attaque par *F. graminearum* et la contamination en DON, on veillera ainsi en particulier à :

* Eviter une rotation trop chargée en céréales et particulièrement en maïs,
* Broyer finement les résidus de récolte et les enfouir proprement dans le sol (pas trop profond lors d’un labour, la décomposition des résidus de récolte étant ralentie),
* En cas de travail du sol sans incorporation complète des résidus de récolte : éviter de semer du blé, du triticale ou de l’orge après du maïs et du triticale après du blé,
* Choisir des variétés peu sensibles et des semences certifiées.

Ces critères sont impérativement à prendre en compte lors des semis. La fiche technique 2.5.5 d’Agridea fournit des plus amples informations à ce sujet. Les recommandations préventives sont également disponibles sur [www.swissgranum.ch](http://www.swissgranum.ch) (rubrique Directives / Conditions de prise en charge).

|  |
| --- |
| **Gestion du risque de contamination par les mycotoxines**  Swiss granum surveille, dans le cadre d’un monitoring en collaboration avec Agroscope et la HAFL, le risque de contamination du blé panifiable, d’orge, de triticale et de maïs grain en mycotoxines après la récolte. Les différentes espèces de champignons *Fusarium* présents dans les céréales et le maïs forment une multitude de différentes mycotoxines, des produits métaboliques toxiques. En petites concentrations déjà, les mycotoxines peuvent être nocives pour les humains et les animaux. Des teneurs maximales ont donc été fixées pour le secteur alimentaire et des teneurs maximales recommandées pour les aliments fourragers, valeurs qui font partie des conditions de prise en charge de swiss granum.  La gestion du risque de contamination par les mycotoxines de swiss granum comporte trois échelons :   * Recommandations pour la prévention ; * Évaluation du risque avant la récolte (système de prévision FusaProg, rapports de situation) ; * Monitorage de la charge après la récolte (résultats des analyses). |
|  |

Téléchargement

Le document et les résultats sont disponibles sous forme électronique sur [www.swissgranum.ch](http://www.swissgranum.ch)

Contact

Thomas Weisflog, Directeur suppléant

Téléphone 031 385 72 77

Courriel weisflog@swissgranum.ch